



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Améliorer l'information des femmes sur le rôle des sages-femmes

Question écrite n° 12837

Texte de la question

Mme Élodie Jacquier-Laforge interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le rôle des sages-femmes. Il est, en effet, encore assez méconnu dans son ensemble. Elles peuvent prescrire la contraception aux jeunes filles et aux femmes, dépister des maladies (cancers du sein, de l'utérus, des ovaires, infections sexuellement transmissibles,...), faire de la prévention, pratiquer des interruptions volontaires de grossesse (IVG) médicamenteuses, faire le suivi gynécologique des femmes en bonne santé. Cette méconnaissance est préjudiciable et prive certaines jeunes filles ou femmes de la possibilité d'un suivi de qualité, notamment dans les départements où le manque de gynécologues est un véritable problème (il peut y avoir moins de 10 praticiens pour 100 000 patientes dans certains départements). Au regard des enjeux de santé publique liés à la qualité du suivi gynécologique des Françaises, elle lui demande ce que le Gouvernement compte mettre en œuvre afin de mieux communiquer sur le rôle des sages-femmes.

Données clés

Auteur : [Mme Élodie Jacquier-Laforge](#)

Circonscription : Isère (9^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12837

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2018](#), page 8724

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)